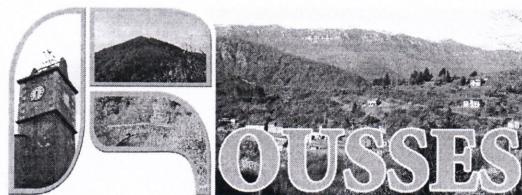


Département de la Lozère

Le 6 mai 2010

Mairie de Rousses



Monsieur Mourgues Roland
2 rue de la voie Jolie
49350 St Clément des levées

Objet : site internet

Monsieur,

Vous avez bien voulu, à titre gratuit et avec un grand dévouement, créer un site internet regroupant toutes les activités de Rousses. Ce site est bel et bien un outil indispensable au jour d'aujourd'hui. Il permet non seulement aux résidents secondaires de garder un lien direct avec la commune mais également aux résidents permanents de pouvoir accéder rapidement aux calendriers des manifestations locales et de l'agenda de la mairie.

Le conseil municipal et moi-même tenions à vous remercier pour cette initiative.

Par conséquent nous vous envoyons **un bon pour deux repas au restaurant « la Ruche »** à Rousses à utiliser quand bon vous semblera.

Veuillez recevoir, Monsieur, mes sincères salutations.

Daniel Meynadier
Pour le conseil municipal
Maire de Rousses



-MAIRIE DE ROUSSES-48400 ROUSSES-

Permanences : mardi : 13h30-17h30 (remplacé par le lundi de 13h30 à 17h30 jusqu'au 30 juin 2010) jeudi

et vendredi : 9h-12h

Tél. : 04.66.44.08.74.- Fax. : 04.66.44.08.74 - communederousses@wanadoo.fr

SIRET : 21480130000010

Café Restaurant "La Ruche"

Bon pour deux repas

Bar restaurant « La Ruche »

48400 ROUSSES

 04 66 44 08 54

